



Durée : 27 h

Public cible

Acteurs du Sud et du Nord : cadres chercheurs et techniciens travaillant en appui aux filières semencières au Sud (instituts de recherche, organisations paysannes, ONG, secteur public, secteur privé).

Entre 7 et 20 personnes.

Prérequis

- Expérience professionnelle de deux ans min.
- Base agronomique ou expérience dans le domaine.

Intervenants principaux

- Antonio di Leonardo, expert semencier.
- Divers experts ou laboratoires spécialisés, selon les spéculations étudiées.

Renseignements

Formulaire page 29.

Michel Sonet,
formation@ong-adg.be

Objectifs pédagogiques

- Assurer la qualité des semences à toutes les étapes de la production, du conditionnement, du stockage et de la diffusion.
- Comprendre l'importance de la législation semencière et des règlements techniques de contrôle de la qualité.
- Interpréter les différentes étapes de la certification des semences.
- Apprécier le degré de certification nécessaire en fonction du niveau de développement de la filière.

Contenu

Cours - 27 h :

- Inspection des cultures aux champs.
- Législation nationale (comparaison de différents exemples de lois semencières nationales).
- Règlements de contrôles de la qualité des semences.
- Réglementation pour la diffusion nationale.
- Règlements pour le commerce international des semences (OCDE).
- Description des variétés.
- Catalogue des espèces et variétés.

Méthodes

- Théorie, échanges, illustrations, questions/réponses, exercices.
- Mise en évidence du lien entre les notions vues et leur application dans les pratiques professionnelles.
- Stimulation de l'esprit critique des participant-e-s.

Particularités

- Cette formation correspond au quatrième module du stage international de production semencière S3.